

RCS : ROUEN
Code greffe : 7608

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ROUEN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 00623
Numéro SIREN : 820 085 769
Nom ou dénomination : 2 S T D

Ce dépôt a été enregistré le 30/03/2022 sous le numéro de dépôt 1992

SAS 2STD

Comptes Annuels

2050 - Bilan Actif



1 **BILAN - ACTIF**

DGFIE N° 2050 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS 2STD		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12		
Adresse de l'entreprise 53 chemin de Halage 76300 SOTTEVILLE LES ROUEN		Durée de l'exercice précédent* 12		
Numéro SIRET* 8 2 0 0 8 5 7 6 9 0 0 0 1 7		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N clos le 30/09/2021		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	
		Net 3		
Capital souscrit non appelé (I)		AA		
ACTIF IMMOBILISÉ* IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC	
	Frais de développement *	CX	CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF 990	AG 990	
	Fonds commercial (1)	AH 259 310	AI 259 310	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM	
	Terrains	AN	AO	
	Constructions	AP	AQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR 64 275	AS 44 522 19 752	
	Autres immobilisations corporelles	AT 203 778	AU 107 475 96 302	
	Immobilisations en cours	AV	AW	
	Avances et acomptes	AX	AY	
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)			
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT	
	Autres participations	CU	CV	
Créances rattachées à des participations	BB	BC		
Autres titres immobilisés	BD	BE		
Prêts	BF	BG		
Autres immobilisations financières*	BH 11 698	BI 11 698		
TOTAL (II)	BJ 540 051	BK 152 988 387 063		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL 9 454	BM 9 454
		En cours de production de biens	BN	BO
		En cours de production de services	BP	BQ
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS
		Marchandises	BT	BU
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX 11 653	BY 11 653
		Autres créances (3)	BZ 8 971	CA 8 971
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD	CE
Disponibilités		CF 190 279	CG 190 279	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH 9 572	CI 9 572	
	TOTAL (III)	CJ 229 931	CK 229 931	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW		
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM		
Ecarts de conversion actif* (VI)	CN			
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO 769 982	IA 152 988 616 994		
Renvois : (1) Dont droit au bail	(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	(3) Part à plus d'un an	CR	
Clause de réserve de propriété * Immobilisations	Stocks :	Créances :		

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE - ROUEN



Cegid Group

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

2051 - Bilan Passif avant répartition

2

BILAN - PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Designation de l'entreprise SAS 2STD		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 100 000 ...)	DA	100 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	10 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	
	Report à nouveau	DH	46 636
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	57 518
	Subventions d'investissement	DJ	
Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	214 154
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	239 369
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	72 401
	Dettes fiscales et sociales	DY	84 498
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
Autres dettes	EA	6 571	
Compte régular	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	402 839
	Ecart de conversion passif* (V)	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	616 994
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC	
		ID	
		IE	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	302 569	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	464	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

2052 - Compte de résultat de l'exercice en liste

3 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS 2STD		Néant <input type="checkbox"/> *				
		Exercice N				
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires			
		Total				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	FB	FC		
	Production vendue { biens * services *	FD	FE	FF		
		FG	FH	FI	334 308	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	FK	FL	334 308	
	Production stockée*			FM		
	Production immobilisée*			FN		
	Subventions d'exploitation			FO	106 263	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)			FP	14 836	
	Autres produits (1) (11)			fq	176	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	455 585
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS		
	Variation de stock (marchandises)*			FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU	113 239	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV	561	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW	120 433	
	Impôts, taxes et versements assimilés*			FX	2 819	
	Salaires et traitements*			FY	100 052	
	Charges sociales (10)			FZ	29 494	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*			GA	27 883
					GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD		
	Autres charges (12)			GE	434	
Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	394 919	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG	60 666	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*			(III)	GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré*			(IV)	GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM	
	Différences positives de change				GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO	
Total des produits financiers (V)					GP	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	1 899
	Différences négatives de change				GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT	
Total des charges financières (VI)					GU	1 899
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	(1 899)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	58 767

Cegid Group

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

2053 - Compte de résultat de l'exercice (suite)

Formulaire obligatoire (article 33 A
de Code général des impôts)

4

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFIP N° 2053 2021

Désignation de l'entreprise SAS 2STD		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	3 693	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	3 693	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	4 942	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	4 942	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(1 248)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		IJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	459 279	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	401 761	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	57 518	
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	
		- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)		RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	AI	14 836	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2	
(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5				
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	424		
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles	facultatives A6	obligatoires A9		
	Dont cotisations facultatives Madelin A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N			
fnrs fact n-1	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
act partielle 09/2020	4 942	3 693		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N			
	Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS 2STD

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2021, dont le total est de 616 994 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 57 518 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2020 au 30/09/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 an
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * ~~Installations générales, agencements et aménagements divers~~ : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices

Règles et méthodes comptables

montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Règles et méthodes comptables

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	259 310			259 310
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	990			990
Immobilisations incorporelles	260 300			260 300
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	64 119	156		64 275
- Installations générales, agencements aménagement divers	179 501			179 501
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	24 278			24 278
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	267 898	156		268 054
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	11 698			11 698
Immobilisations financières	11 698			11 698
ACTIF IMMOBILISE	539 896	156		540 052

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		156		156
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		156		156
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

30/09/2021

Éléments achetés	259 310
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	259 310

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	990			990
Immobilisations incorporelles	990			990
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	37 728	6 795		44 523
- Installations générales, agencements aménagements divers	74 824	17 707		92 531
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	11 563	3 382		14 945
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	124 115	27 884		151 999
ACTIF IMMOBILISE	125 105	27 884		152 989

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 41 895 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	11 698		11 698
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	11 653	11 653	
Capital souscrit - appelé, non versé	8 972	8 972	
Charges constatées d'avance	9 572	9 572	
Total	41 895	30 197	11 698

Prêts accordés en cours d'exercice
Prêts récupérés en cours d'exercice

Produits à recevoir

	Montant
Fournisseurs - rrr a obtenir	882
Total	882

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 100 000,00 euros décomposé en 1 000 titres d'une valeur nominale de 100,00 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 402 840 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	465	465		
- à plus de 1 an à l'origine	238 904	138 634	100 270	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	72 401	72 401		
Dettes fiscales et sociales	84 498	84 498		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	6 571	6 571		
Produits constatés d'avance				
Total	402 840	302 570	100 270	

(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(*) Emprunts remboursés sur l'exercice 34 956

(**) Dont envers les associés

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	14 720
Int.courus s/emp.aup.etabl.credit	5
Banque - interets courus a payer	60
Dettes provis. pr conges a payer	16 568
Personnel - autres charges a payer	10 134
Charges sociales s/conges a payer	4 388
Charges sociales - charges a payer	4 708
Etat - autres charges a payer	4 251
Total	54 834

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatees d avance	9 572		
Total	9 572		

Impacts de l'événement Covid-19

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	313 951		313 951
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes	20 358		20 358
TOTAL	334 309		334 309

Impact de l'événement Covid-19 sur le Chiffre d'affaires

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 2 200 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

30 MARS 2022

2 S T D

S.A.S. au capital de 100 000,00 Euros

Siège social : 53 Chemin du Halage

76300 SOTTEVILLE LES ROUEN

R.C.S : ROUEN 820 085 769

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 21/03/2022

AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 30/09/2021

Proposition d'affectation du résultat soumise à l'assemblée

Résultats - Affectation :

L'exercice clos le **30/09/2021** fait ressortir **un bénéfice** de **57 518** Euros. A ce résultat s'ajoute le report à nouveau antérieur à hauteur de **46 636** Euros. Le résultat à affecter ressort ainsi à **104 154** Euros.

Nous vous proposons d'affecter ce résultat de la façon suivante :

Origine

- Résultat bénéficiaire de l'exercice : **57 518** Euros.
- Report à nouveau antérieur : **46 636** Euros

TOTAL **104 154** Euros.

Affectation

- En totalité au « Report à nouveau » pour un montant de **104 154** Euros.

Il passera ainsi de **46 636** Euros à la somme de **104 154** Euros après affectation.

135

Résolution d'affectation du résultat votée par l'assemblée

Résolution n°2

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30/09/2021 s'élevant à **57 518,31** Euros, de la façon suivante :

Origine

- Résultat bénéficiaire de l'exercice : **57 518,31** Euros
- Report à nouveau antérieur : **46 636,00** Euros

TOTAL **104 154,31** Euros

Affectation

- En totalité au « Report à nouveau » pour un montant de **104 154,31** Euros.

Il passera ainsi de **46 636,00** Euros à la somme de **104 154,31** Euros après affectation.

Rappel des dividendes distribués

L'Assemblée Générale prend acte qu'il n'a jamais eu lieu à distribution de dividendes depuis la création de la société.

Cette résolution mise aux voix, est adoptéeà l'unanimité

Pour copie certifiée conforme
La Présidence
Stéphane PAIN



VIES

L'intelligence économique
& sociale

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE - ROUEN
Acte déposé le :

30 MARS 2022



SAS 201111

53, CHEMIN DE HALAGE
76300 SOTTEVILLE LES ROUEN

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 septembre 2021

Aux associés de l'entreprise SA 2STD.

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SAS 2STD relatifs à l'exercice 30 septembre 2021 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de L'entreprise à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} octobre 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués. Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'entreprise à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'entreprise ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'entreprise à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 28 janvier 2022



Pierre CAPERAA
Commissaire aux comptes,
Inscrit auprès de la compagnie
Régionale de Versailles

Comptes Annuels

Période du 01/10/2020 au 30/09/2021

Synthèse des comptes

Cegid
Group

Bilan actif

Capital souscrit non appelé

ACTIF IMMOBILISE**Immobilisations incorporelles**

Frais d'établissement

Frais de recherche et de développement

Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires 990 990

Fonds commercial (1) 259 310 259 310 259 310 259 310

Autres immobilisations incorporelles

Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles

Immobilisations corporelles

Terrains

Constructions

Installations techniques, matériel et outillage industriels 64 275 44 523 19 752 26 392

Autres immobilisations corporelles 203 778 107 476 96 302 117 391

Immobilisations corporelles en cours

Avances et acomptes

Immobilisations financières (2)

Participations (mise en équivalence)

Autres participations

Créances rattachées aux participations

Autres titres immobilisés

Prêts

Autres immobilisations financières 11 698 11 698 11 698 11 698

TOTAL ACTIF IMMOBILISE 540 052 152 989 387 063 414 791**ACTIF CIRCULANT****Stocks et en-cours**

Matières premières et autres approvisionnements 9 455 9 455 10 016

En-cours de production (biens et services)

Produits intermédiaires et finis

Marchandises

Avances et acomptes versés sur commandes**Créances (3)**

Clients et comptes rattachés 11 653 11 653 6 123

Autres créances 8 972 8 972 9 777

Capital souscrit et appelé, non versé

Divers

Valeurs mobilières de placement

Disponibilités 190 280 190 280 130 718

Charges constatées d'avance (3) 9 572 9 572 3 900

TOTAL ACTIF CIRCULANT 229 931 229 931 160 535

Frais d'émission d'emprunt à étaler

Primes de remboursement des obligations

Ecart de conversion actif

TOTAL GENERAL 769 983 152 989 616 994 575 326

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

Bilan passif

	30/09/2021	30/09/2020
CAPITAUX PROPRES		
Capital	100 000	100 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	10 000	10 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	46 636	42 887
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	57 518	3 749
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	214 154	156 636
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	239 369	274 314
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	72 401	66 928
Dettes fiscales et sociales	84 498	68 291
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	6 571	9 157
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	402 840	418 690
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	616 994	575 326

(1) Dont à plus d'un an (a)	100 270	126 314
(1) Dont à moins d'un an (a)	302 570	292 376
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	465	452
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Comptes Annuels

Période du 01/10/2020 au 30/09/2021

Compte de résultat

Cegid
Group

pe

Compte de résultat

	France	Exportations	30/09/2021	30/09/2020
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	334 309		334 309	539 896
Chiffre d'affaires net	334 309		334 309	539 896
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			106 264	
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			14 837	38 650
Autres produits			177	41
Total produits d'exploitation (I)			455 586	578 588
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements			113 239	158 147
Variations de stock			562	-3 444
Autres achats et charges externes (a)			120 434	130 977
Impôts, taxes et versements assimilés			2 820	4 747
Salaires et traitements			100 052	213 799
Charges sociales			29 495	39 447
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			27 884	27 863
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			434	802
Total charges d'exploitation (II)			394 919	572 339
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			60 667	6 249
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			1 899	1 838
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			1 899	1 838
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-1 899	-1 838
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			58 767	4 411

Compte de résultat (suite)

	30/09/2021	30/09/2020
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	3 694	
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	3 694	
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	4 943	
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	4 943	
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-1 249	
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		662
Total des produits (I+III+V+VII)	459 279	578 588
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	401 761	574 839
BENEFICE OU PERTE	57 518	3 749

(a) Y compris :

- Redevances de crédit-bail mobilier
- Redevances de crédit-bail immobilier
- (1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
- (2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs
- (3) Dont produits concernant les entités liées
- (4) Dont intérêts concernant les entités liées

Comptes Annuels

Période du 01/10/2020 au 30/09/2021

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS 2STD

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2021, dont le total est de 616 994 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 57 518 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2020 au 30/09/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 an
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices

Règles et méthodes comptables

montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Règles et méthodes comptables

Methodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	259 310			259 310
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	990			990
Immobilisations incorporelles	260 300			260 300
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	64 119	156		64 275
- Installations générales, agencements aménagement divers	179 501			179 501
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	24 278			24 278
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	267 898	156		268 054
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	11 698			11 698
Immobilisations financières	11 698			11 698
ACTIF IMMOBILISE	539 896	156		540 052

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		156		156
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		156		156
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	30/09/2021
Éléments achetés	259 310
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	259 310

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	990			990
Immobilisations incorporelles	990			990
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	37 728	6 795		44 523
- Installations générales, agencements aménagements divers	74 824	17 707		92 531
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	11 563	3 382		14 945
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	124 115	27 884		151 999
ACTIF IMMOBILISE	125 105	27 884		152 989

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 41 895 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	11 698		11 698
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	11 653	11 653	
Autres	8 972	8 972	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	9 572	9 572	
Total	41 895	30 197	11 698

Prêts accordés en cours d'exercice
Prêts récupérés en cours d'exercice

Produits à recevoir

	Montant
Fournisseurs - rrr a obtenir	882
Total	882

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 100 000,00 euros décomposé en 1 000 titres d'une valeur nominale de 100,00 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 402 840 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	465	465		
- à plus de 1 an à l'origine	238 904	138 634	100 270	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	72 401	72 401		
Dettes fiscales et sociales	84 498	84 498		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	6 571	6 571		
Produits constatés d'avance				
Total	402 840	302 570	100 270	

(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(*) Emprunts remboursés sur l'exercice

34 956

(**) Dont envers les associés

Notes sur le bilan

Charges à payer

Montant

Fournisseurs - fact. non parvenues	14 720
Int.courus s/emp.aup.etabl.t.credit	5
Banque - interets courus a payer	60
Dettes provis. pr congés a payer	16 568
Personnel - autres charges a payer	10 134
Charges sociales s/congés a payer	4 388
Charges sociales - charges a payer	4 708
Etat - autres charges a payer	4 251

Total	54 834
--------------	---------------

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatees d avance	9 572		
Total	9 572		

Impacts de l'événement Covid-19

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	313 951		313 951
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes	20 358		20 358
TOTAL	334 309		334 309

Impact de l'événement Covid-19 sur le Chiffre d'affaires

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 2 200 euros

Honoraire des autres services : 0 euros